



Available online at
ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
EM|consulte
www.em-consulte.com



DOSSIER « LA PERSONNE, SA VIE PRIVÉE ET LA CONFIDENTIALITÉ »
Études

Emprises des êtres, meurtrissures des âmes : de l'identification à l'appropriation. Analyse médico-psychocriminologique de violences contemporaines



Grip over people, soul bruises: From identification to appropriation. Medicopsychocriminological analysis of contemporary violence

I. Hanafy^{a,*,b,c,1}, B. Marc^a

^a *Unité médicojudiciaire, centre hospitalier de Marne-la-Vallée, GHEF, 2-4, cours de la Gondoire, 77600 Jossigny, France*

^b *Service de psychiatrie—consultations spécialisées, centre hospitalier de Meaux, GHEF, 6-8, rue Saint-Fiacre, 77100 Meaux, France*

^c *Laboratoire CHArt (cognition humaine et artificielle), 41, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, France*

Reçu le 25 novembre 2016 ; accepté le 26 janvier 2017

Disponible sur Internet le 17 mars 2017

MOTS CLÉS

Domination ;
Empathie ;
Emprise ;
Identité ;
Violence dans le couple

Résumé L'emprise psychologique a été définie comme une pulsion de destruction, donnant lieu à une agressivité active, offensive, alimentée par l'énergie sexuelle mais aussi comme une violence fondamentale. Elle a été analysée d'un point de vue psychosocial comme sous l'angle d'une dualité intimiste, qu'elle soit régie par les affects (cf. sentiments amoureux) ou les émotions (cf. effet Pygmalion). Ce mode de relation se déploie à travers la manipulation, la perversion qui ont pour but d'assurer l'ascendance, la souffrance sur l'autre, à travers son appropriation, au moyen de violences tous azimuts qui l'assailliront, allant de la soumission à la dépersonnalisation, grâce au contrôle et à la négation de cet autre, et plus

* Auteur correspondant.

Adresse e-mail : isis.hanafy@me.com (I. Hanafy).

¹ <http://www.cognition-usages.org/chart2/>.

généralement, le conditionnement. Cet article reprend les définitions de l'emprise, de l'identité et de l'identification, pour une meilleure compréhension du profil de l'empriseur(e), souvent nommé(e) pervers(e) narcissique et celui de l'emprisé(e) ainsi que la relation qui les unit. Il retrace des éléments psychologiques, neurobiologiques, utiles à la prise en soins des victimes. La violence psychologique à l'origine de troubles psychotraumatiques primaires et secondaires est aussi envisagée à l'aune de son importance grandissante parmi les formes de violences observées dans les unités médicojudiciaires comme dans la société. Les mécanismes de l'emprise décrits sont aujourd'hui des clés de compréhension de la violence intime mais aussi sociétale.

© 2017 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

KEYWORDS

Domination;
Empathy;
Influence;
Identity;
Intimate partner
violence

Summary Grip has been defined as a destructive impulse, implementing an active, offensive aggressiveness, fuelled by sexual energy, and also as a fundamental violence. It has been analysed from a psychosocial point of view as much as from the angle of intimate duality, be it ruled by affects (cf. romantic feelings) or emotions (cf. Pygmalion effect). This type of relationship unfolds through manipulation and perversion which aim to ensure ascendance and suffering upon the other, by means of appropriation proceeding from any kind of violence that will assail the target, from submission to depersonalisation, thanks to control and negation of the other individual, and more generally, the conditioning. This article returns to the definition of grip, identity and identification for an enhanced comprehension of the gripper's profile, commonly named narcissistic pervert, the profile of the gripped, and the relationship between them. It retraces psychological and neurobiological elements, substantially useful in therapeutic care of victims. Psychological violence, at the root of primary and secondary psychotraumatic disorders, is also considered, given its expanding importance among the forms of violence observed in medical judicial units as in society. The very mechanisms of grip which are described constitute as many keys of understanding intimate and societal violence nowadays.

© 2017 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

Introduction

Étymologiquement, « empris » était le participe passé du verbe emprendre usité au lieu d'entreprendre, aussi emprise avait-il le même sens qu'aujourd'hui entreprise. « Hardis feront des emprises si belles, que le vieil temps n'en sera le vainqueur » contait Ronsard. Les soldats l'employaient comme tel pour qualifier un exercice chevaleresque. Dérivée de cette ancienne locution militaire, l'emprise devenue un terme de construction, représentait l'action de prendre une portion de terrain pour l'approprier à un objet quelconque. En droit administratif, elle correspond au fait pour l'administration de déposséder un particulier d'un bien (immobilier), légalement ou illégalement, à titre temporaire ou définitif, à son profit ou au profit d'un tiers. Par extension, d'expropriation de terrain, on est passé à envahissement, mainmise, puis au sens figuré qu'on lui connaît aujourd'hui, décrivant une domination exercée par une personne sur une (ou plusieurs) autre(s) afin de s'emparer de son esprit ou de sa volonté.

Dans la littérature psychanalytique, le concept de « pulsion d'emprise » est apparu pour la première fois chez Freud, en 1905, avec le terme de *Bemächtigungstrieb*—*Bemächtigung* étant commun en

allemand à l'emprise et à l'engagement [1]. Il la définissait comme une pulsion de destruction, donnant lieu à une agressivité active, offensive, elle-même alimentée de l'énergie sexuelle, avant de revenir sur cette notion comme une pulsion spécifique, mais non sexuelle, d'abord portée sur la cruauté infantile, puis par la pulsion de mort, avant qu'elle tombe en désuétude [1,2].

C'est à la fin du xx^e siècle qu'on s'intéresse de nouveau à la théorisation de ce concept, non plus sur le plan pulsionnel, mais dans une dimension intersubjective — même si Bergeret faisait alors l'hypothèse d'une « violence fondamentale » [1,3].

D'un point de vue psychosocial, la psychologie des foules [4] montre son intérêt dans cette thématique avec la démonstration de la suggestibilité des êtres humains les uns par rapport aux autres ; celle qui offre prise à la manipulation, autrement dit possiblement à la perversion — dans le sens de corruption — pour avoir l'ascendance sur quelqu'un. Tout dépendra ensuite de l'intention et de la volonté du suggesteur ; au plus neutre envisageable, on pourrait élaborer autour des parents éducateurs de leurs enfants (ou comment certains passent d'une mission de formation à une action de formatage). Pour Le Bon, des leaders (quels qu'ils soient) transmettent ainsi leurs passions (bonnes ou mauvaises) à des suiveurs [4].

Définitions de l'identification

L'identité

Elle correspond au caractère permanent et fondamental d'un être humain, c'est ce qui fait sa singularité ou son « empreinte psychique ». Pour un individu, elle est la reconnaissance de ce qu'il est, par lui-même et par les autres [5]. Erikson avançait qu'elle était un « sentiment subjectif et tonique d'une unité personnelle et d'une continuité temporelle », englobant les notions de conscience de soi et de représentation de soi [6]. L'identité sert l'ipséité, ou ce qui fait qu'un être est lui-même et non pas autre chose. Tandis que l'identité se rapporte aux normes sociétales et à l'individualité, l'ipséité se rapporte à l'éthique personnelle et à l'idiosyncrasie.

Les assises identitaires trouvent leur fondement dès la prime enfance auprès des attachements primaires, i.e. *caregivers*, qui doivent permettre une imitation et une identification des plus neutres et bienveillantes possibles pour faire en sorte que le bénéficiaire acquiert sa propre éthique de vie [5]. Einstein disait qu'« il n'y a pas de meilleure éducation intelligente que d'être un exemple soi-même ». Piaget insistait quant à lui sur la notion de socialisation de l'individu à travers une intériorisation des représentations sociales, principalement par le langage.

Si le sujet se sent « mauvais objet » ou que les références sont flottantes (ex. carences affectivo-éducatives, secrets familiaux, traumatismes transgénérationnels), il faut trouver la possibilité de se dégager de la relation première d'emprise parentale (qui procède à du formatage plutôt que de la formation), donnant lieu à « une identité patchwork » disait Ferenczi, en prenant appui sur des identifications secondaires par exemple, ou en sollicitant l'aide d'un professionnel médico-psycho-socio-éducatif. Il n'est pas sans risque que l'individu se crée « un faux-self » pour répondre – fantasmatiquement – aux besoins d'autrui, jusqu'à perdre l'accès à son propre Moi.

Comme Jung expliquait que les inconscients de tout un chacun cumulés donnaient un inconscient collectif – en fonction du groupe dans lequel on vit (famille, club sportif, classe, travail, etc.), les identités cumulées de chaque être humain donnent une identité sociale. La notion de construction d'identité sexuée fait référence à la prise de conscience qu'éprouvera le garçon d'en être un, et la fille d'en être une, et la représentation de son rôle sexué en fonction du genre qu'est le sien. Cette construction dépend donc du sexe biologique mais également de la culture dans laquelle naît le bébé, puis se développe l'enfant, l'adolescent, l'adulte, le vieillard.

L'individualité

L'individualité, ou tout ce qui fait de l'être humain est un individu à part entière, se définit en deux parties (le tempérament et le caractère) permettant d'aboutir à l'ego, autrement dit la représentation et la conscience que l'on a de soi-même ; c'est « la réalité du sujet » [5].

La première correspond au panpsychique ; c'est ce qu'on reconnaît à travers le tempérament d'une personne (ou la disposition générale de l'humeur et de l'affectivité d'un sujet dans sa relation avec lui-même et celle avec le milieu extérieur), autrement dit, les aspects psychobiologiques

qui permettent de savoir « comment elle fait ». Elle comprend les impressions et l'humeur, mesurables à travers l'intensité, la réactivité, la polarité et la stabilité des affects.

Ainsi se développe le Soi [pronom relatif], né quand le bébé ne fait pas encore la distinction entre lui et sa mère, que Winnicott définit comme ce qui corrobore « le fait de vivre ». C'est de cette notion qu'apparaît celle de faux-self.

La seconde partie qui détermine l'individualité est celle qui correspond au panlogique ; c'est ce qu'on reconnaît à travers le caractère d'une personne (ou la disposition générale cognitivo-émotionnelle d'un sujet dans sa relation avec lui-même et le monde extérieur), autrement dit, les aspects psychosociaux qui permettent de savoir « pourquoi elle fait ». Elle comprend les expressions et l'opinion, détectables à travers l'affirmation de soi, la réalisation de soi, la conscience de soi et celle de l'autre, ainsi que la réflexivité, fût-elle « ovidienne » (de Soi à Soi) ou « aristotélicienne » (de l'Autre à Soi). Et ce, jusqu'à atteindre l'individualisation telle que décrite par Jung qui propose par objectivation, production de discours et réflexions, qu'on aboutisse à une prise de conscience de son individualité profonde.

Ainsi se construit le Moi [pronom personnel] qui correspond à la structuration de la personnalité dans un travail d'appropriation (introjection) et de rejet (projection) par le biais des imitations et identifications que l'on rencontre au gré d'une vie.

Définitions de l'appropriation ou emprise

Caractéristiques de l'emprise

Dorey met l'accent sur la relation d'emprise assujettie à trois caractéristiques essentielles : l'inscription d'une empreinte sur l'autre, la domination et l'appropriation, par la dépossession de l'autre, en neutralisant ses désirs, i.e. en réduisant tout ce qui compose son altérité, à savoir, toute différence et toute spécificité, à dessein de ramener autrui à la fonction et au statut d'objet entièrement assimilable : « celui qui exerce son emprise grave son empreinte sur l'autre » [1].

Il existe des profils spécifiques d'auteurs usant de liens d'emprise (dont la personnalité est à tonalité perverse, c'est-à-dire, déviante des normes sociétales) comme de victimes qui en sont la « proie » (la plupart hypersensibles aux sentiments de culpabilité et de redevabilité instillés, s'il en est, par le « prédateur ») [7].

L'emprise au sens psychopathologique du terme comprend l'appropriation (au moyen de violences physiques, psychologiques, matérielles, socioéconomiques et/ou sexuelles pour brouiller les limites et envahir le psychisme de l'autre – le harcèlement étant un vecteur primordial de cet avilissement ordonné), la soumission (ou la neutralisation de l'autre dans tous les sens du terme [par autorité, manipulation et séduction selon la synthèse de Joule] jusqu'à la dépersonnalisation, grâce au contrôle et à la négation de cet autre, alors considéré comme une continuité du soi-même) et le conditionnement (parce que l'empreinte de l'un est devenue acquise, il agit même absent, laissant l'autre dans une sorte d'impuissance apprise) [1]. Il est à noter que le conditionnement est aidé du langage (fût-il affectif, gestuel ou verbal) ; c'est cette

communication dans son ensemble qui va permettre et étayer l'appropriation de l'autre en soi et l'empreinte de soi en l'autre via sa soumission [1].

Trois axes d'analyse se dégagent aux niveaux :

- psychosocial : où se répercutent les dominants/dominés de la Nature dans la jungle sociétale ;
- familial : où les ascendants peuvent dériver de leur rôle de formation vers celui de formatage ;
- interindividuel : où un individu est pris au piège d'un autre qui s'accapare ses pensées, son éthique pour les annihiler, les dérober à son propre intérêt et les remplacer par d'autres plus automatisées (cf. violences conjugales, effet Pygmalion, racket, embrigadement).

L'emprise peut sévir de diverses façons (corollairement aux mobiles que l'on retrouve classiquement dans les crimes) : par le biais de l'autorité (ex. expérience de Milgram), de l'argent (valeur phare de notre société matérialiste) ou celui de la passion (ce à quoi tout un chacun aspire dans notre monde actuel).

Profil de l'empriseur(e) (manipulateur)

La littérature ne trouve pas de spécificité à l'empriseur(e) à travers les aspects phrénologique, génétique, socio-économique, ethnique, culturel, neuropsychologique ou hormonologique. La reconnaissance quasi systématique d'une responsabilité pénale en cas de judiciarisation des violences conjugales, tend à prouver, notamment à travers le biais des expertises psychiatriques, que les empriseur(e)s ne sont pas des malades mentaux ; les failles narcissiques sont plus souvent mises en avant [1,8]. En somme, ils seraient atteints « d'anomalies caractérielles » en lien avec les carences affectivo-éducatives qu'ils semblent avoir tous subies (notamment à travers de la dystraitance infantile, autrement dit de la maltraitance psychologique, de la négligence, de l'exposition à la violence, etc.), de façon plus ou moins intense et répétée [1,7].

Ces carences auront nécessairement généré une mémoire traumatique contre laquelle ils se défendront – de manière inconsciente – en reproduisant bien souvent le schéma de sa mise en place, devenus addictes au phénomène de dissociation que les effets neurobiologiques engendrent. C'est parce qu'il est en lutte permanente contre son primo attachement au *caregiver* (i.e. personne qui prend soin de l'enfant, par excellence, ses parents, de préférence, avec constance, continuité et cohérence) insécure (évitant, ambivalent et/ou désorganisé) qui occasionne stress (réponse neurobiologique) et angoisse (réponse psychologique) plus ou moins diffus et plus ou moins massifs, que l'empriseur(e) s'apaise, sublime, communique à travers des passages à l'acte hétéro-agressifs envers un être qu'il dit, pense, croit aimer et qu'il va assiéger sous son emprise [1,7].

Car pour lui, respirer la souffrance qui émane de l'emprisé(e) est devenu vital ; l'orgueil narcissique est nourri par la dépréciation voire la destruction de l'autre, en refus narcissique de l'altérité [1,8,9]. Et faire de ce sujet un objet devenu au fil du temps (et de l'assise de l'emprise) un appendice de lui-même lui permet de se dédouaner de l'anormalité de ses agirs en estimant qu'il participe à sa souffrance, d'ailleurs, n'est-ce pas lui qu'il souhaite punir in fine, de ne savoir comment effacer sa mémoire traumatique

(la prise en charge que l'on effectue avec ces individus consiste notamment à leur faire prendre conscience qu'on n'efface pas les souvenirs mais qu'on les range).

Si on veut caractériser la qualité de discernement d'un individu, on doit regarder son intelligence et ses capacités cognitives (i.e. processus), mais également sa conscience et ses capacités émotionnelles (lui permettant d'interagir avec le monde extérieur). La première est facilitée par l'introspection, la seconde par l'empathie. Les empriseur(e)s peuvent posséder un fort quotient intellectuel, en revanche, leur conscience est limitée (notamment dans la profondeur) ; c'est pour cela qu'ils ont généralement une personnalité à tendance état-limite, avec un déni d'altérité [1,10].

Comme tous les agresseurs, ils ont des traits de caractère immatures, impulsifs, intolérants à la frustration, instables (dans leur humeur, image de soi et relations interpersonnelles), insatisfaits, qui s'exprimeront sous une forme de communication apprise où le passage à l'acte violent sera à l'empriseur(e), ce que la verve est au philosophe.

Sont en cause les quatre critères principaux à la formation d'une personnalité (au carrefour de son idiosyncrasie) : la représentation de soi, l'interaction avec autrui, le niveau d'affectivité et le potentiel intellectuel. Chez les empriseur(e)s, ils sont répartis comme suit :

- la représentation de soi (cf. prétention, présomption, dysmorphophobie) engendrée par le milieu familial dystraissant (par ex. carences, secrets familiaux, traumatismes transgénérationnels), entraîne (1) des identifications primaires défaillantes « désidentifications primaires », consolidées par des failles narcissiques plus ou moins nombreuses, plus ou moins profondes, (2) une mauvaise communication et expressivité de ses affects (d'où le passage à l'acte selon Balier), faute d'introspection et d'*insight* opérants, et (3) des stratégies de défense (pour répondre à leur détresse, survivre) souvent offensives [comme le seront leurs résistances à toutes formes de soins], étant en grande difficulté à exprimer différemment ses émotions [1,7,8] ;
- l'interaction avec autrui pourrait se résumer par cette pensée envahissante chez l'empriseur(e) : « par peur d'être dominé, je deviens dominant, quel que soit le moyen pour y arriver » (le moins pervers consisterait à gravir l'échelle sociale) ; puisqu'il y a une négation de l'altérité (cause et conséquence d'une impossibilité d'empathie). Quand l'autre devient partenaire intime, il s'agira alors de l'introjeter afin de l'annihiler dans son ipséité, et par conséquence, dans son identité, pour rendre la sienne propre, patchwork, afin de ramener l'autre à la fonction et au statut d'objet totalement assimilable, selon Dorey [1,9,10] ;
- le niveau d'affectivité (aux sources de l'émotivité) est en permanence anesthésié, neutralisé par un stress constant en lien avec la représentation de soi. L'empriseur(e) présente en effet un climat très défensif, factuel, opératoire (au risque de développer des distorsions cognitives – par ex. la surgénéralisation, la conclusion hâtive ou le raisonnement irrationnel – plus ou moins réalistes à l'aune des capacités résiduelles d'empathie), dénué d'affectivité (avec une apparente indifférence pouvant aller jusqu'au déni – stratégie de défense qui mène à éviter, sinon à nier une réalité de façon consciente) et

souvent très rigide [1]. Il ne sublime pas, parce qu'il n'est pas en capacité de correctement symboliser ;

- le potentiel intellectuel (au source de la cognitivité) est bas (même si les capacités intellectuelles peuvent être très grandes) car la capacité (intention et faculté) d'adaptation au monde est faible, déviante ou perverse. C'est pour cette raison que les empriseur(e)s sont régulièrement qualifiés de pervers narcissiques (en référence aux failles du même acabit) [1], alors que manipulateur destructeur semble être une meilleure appellation pour nommer le trouble de la personnalité dont il/elle est atteint(e), puisque sa déviation spécifique réside dans ses agressions manipulateurs et destructrices, dans le but d'instrumentaliser l'autre, dans un désir dévastateur (où les meurtrissures pourraient s'apparenter à un meurtre psychique).

La relation d'emprise

Au commencement, l'empriseur(e) se présente souvent comme une personne séduisante (sorte de prédation morale), capable d'avoir l'apparence idéale pour sa victime spécifique, de la solidité, de la force, qui ne se remet jamais en question, semble avoir toujours raison, présente une rhétorique d'abord attrayante, etc. afin d'entrer insidieusement en contact fusionnel avec elle, instillant déjà une dépendance psycho-affective, qu'il entretiendra régulièrement à base d'attitudes, de paroles et d'actes opposés, ambivalents. « Dans la relation d'emprise, il s'agit toujours et très électivement d'une atteinte portée à l'autre en tant que sujet désirant qui, comme tel, est caractérisé par sa singularité, par sa spécificité propre » [10].

Quand elle agit dans le cadre conjugal, l'emprise débute généralement par des violences psychologiques pour rendre le terrain fertile à la prise de pouvoir : intimider, contraindre, rejeter, critiquer, railler, dégrader, traquer, terroriser, corrompre, exploiter, escroquer, accuser, dénigrer, isoler, culpabiliser, faire honte, humilier, insulter, rabaisser, menacer, surveiller, espionner, contrôler par jalousie voire possessivité malade, etc. faire en sorte de renvoyer à l'autre qu'il ne vaut pas grand-chose et qu'il n'a donc que peu (voire pas) de droits [11–13]. Ce sont les bases du tissage de la toile de l'emprise, tel un système totalitaire (où tous les pouvoirs appartiennent à un parti unique et où l'opposition est interdite) qui englobera de plus en plus sa proie.

Viennent ensuite les violences physiques ou matérielles (par ex. coup de poing dans le mur, jet d'objet, claquage de porte), sorte d'engrais permettant d'imposer la soumission de la victime ayant perdu ses défenses psychiques (et de facto, nombre de ses défenses physiques) ; les violences sexuelles (par ex. coercition, rapports forcés, perversions sexuelles, restrictions sur la contraception) ne viendront qu'asseoir cette position, celle du renforcement du système en serrant de plus en plus le tissage pour aboutir à une sorte de fusion absolue où le dictateur est l'empriseur(e) qui contrôle la victime emprisee, devenue une sorte d'appendice de lui-même [11, 14, 15].

Profil de l'emprisé(e) (suggestibilité)

Il n'existe pas de profil spécifique pour se faire emprendre. Il s'agit d'une relation pathologique particulièrement

vive de nos jours, dans les sociétés industrialisées et technologisées, repérable dans tous les milieux socioculturels, religieux, économiques, ruraux ou urbains. On remarque un point commun chez tous les emprisés – femmes comme hommes : leur hypersensibilité. C'est de ce constat qu'est né l'impropre néologisme contemporain « empathé » ; on dira qu'il est sensitif – à l'affût de la moindre once ordonnée chez son oppresseur qui légitimerait son existence, ne serait-ce qu'au sein du binôme qu'ils forment alors.

Les emprisé(e)s ne sont pas tou(te)s des victimes passives, loin s'en faut. Elles adoptent bien souvent des stratégies actives pour renforcer leur sécurité et celles de leur progéniture : résistance, fuite ou tentative de maintenir la paix en cédant aux exigences du partenaire intime.

Elles sont peu nombreuses à parler. Quand elles le font, elles s'adressent majoritairement à l'entourage (amis, famille) qui ne comprend pas toujours, nie, voire dénie ou même dissimule les violences, pris dans une sorte de contamination dissociative communicative, et ne prenant de facto pas suffisamment en compte le risque véritablement dangereux encouru par la victime (à finir par sa désidentification) ; minoritairement à la Police et quelquefois à des organismes ou lors d'une consultation médicale [16]. Lorsqu'elles décident de porter plainte, de sortir de ce cycle infernal, elles déclarent régulièrement se sentir cruellement seules.

Il est à noter qu'une moyenne de six ans de vie commune dans la violence a été calculée par l'OMS, à travers tous les pays du monde, avant que les emprisé(e)s partent. Ce qui n'est pas la garantie absolument de la cessation des violences encapsulées dans l'emprise : le harcèlement moral continue (« tu es folle », « tu n'auras pas la garde des enfants », « tu es incapable d'élever des enfants », « tu n'auras pas de pension alimentaire », « tu veux la guerre, tu auras la guerre » sont les phrases les plus couramment entendues) [11] et nombre d'homicides sont accomplis au moment de la séparation effective. Laquelle a généralement lieu quand les violences sont suffisamment importantes pour comprendre qu'il n'y aura pas de changements (que l'emprise a définitivement remplacé la dépendance affective corollaire à tous comportements amoureux) ou quand les enfants commencent à être visiblement affectés.

Plus qu'une séparation, qu'un évènement ponctuel, on parle d'un processus ; plusieurs épisodes étant nécessaires à l'annihilation de l'emprise – *ordo ab chaos*. Les victimes partent et reviennent, avec des périodes de dénégation, de culpabilité et de souffrance, souvent générées par une violence qui perdure à travers la mémoire traumatique et parfois également avec le harcèlement de l'ex-partenaire intime [17].

Éléments neurobiologiques

Pour l'empriseur(e), le stress est souvent traduit par de l'énerverment ou de la haine – aversion profonde et violente pour quelqu'un ou une imago (au sens psychanalytique), différente de la cruauté définie par un penchant à faire souffrir (nécessairement assortie de haine au demeurant, notamment traduite dans l'obsession de la cruauté alors que la haine basale est aveugle) [1]. Il est occasionné par des frustrations (actuelles ou originelles, fondamentales) et entraîne de régulières disjonctions cérébrales (liées au trop

plein de cortisol et d'adrénaline dangereux pour le système nerveux central qui préférera user de stratégie de survie en se court-circuitant pour faire cesser les sécrétions toxiques) et une déconnexion de la réalité (les victimes parlent d'un changement radical de la personne, d'un clivage psychique très marqué) ainsi qu'une anesthésie émotionnelle, qui les autoriseront à se soulager en passant à l'acte violent (s'ils savaient communiquer autrement, le stress serait géré en amont par des méthodes appropriées, respectueuses de chacun et surtout pas illégales) [18].

Pour la victime, le stress que représente la peur, en l'occurrence psychotraumatique, entraîne une même disjonction cérébrale et une déconnexion de la réalité (sidération, dépersonnalisation – avec un sentiment d'irréalité par rapport à soi-même, déréalisation – avec un sentiment d'étrangeté par rapport à l'entourage) ainsi qu'une anesthésie émotionnelle et physique (suite à la production endogène de morphine et kétamine-like), qui lui permettront d'encaisser la violence, comme si elle devenait spectatrice de la situation puisqu'elle la perçoit sans émotion. En isolant la structure responsable des réponses sensorielles et émotionnelles de l'hippocampe : les amygdales cérébrales, qui ne pourront alors ni traiter, ni transformer en mémoire autobiographique (encodage, stockage) ; il n'y aura ainsi qu'une mémoire piégée (celle des violences) que LeDoux a nommé « mémoire traumatique » en 1996, qui va rester hors temps, à l'identique, non-consciente, susceptible d'envahir le champ de la conscience et de faire revivre les violences (avec sensations et sentiments parfaitement analogues) de façon plus ou moins régulière et/ou forte selon que les traumatismes ont été fréquents et/ou intenses [19].

Les deux protagonistes se retrouvent ainsi dans un état dissociatif, avec une partie raisonnant pour le Bien (l'auteur peut être gentil, la victime rationalisant le danger) et une autre pour le Mal (l'auteur devient monstrueux, la victime totalement sidérée et dépendante, touchée de plein fouet par cette emprise neuropsychologique).

La victime de ce type de violences utilisera dès lors au quotidien, face à sa mémoire traumatique envahissant tout son psychisme, des stratégies de survie identiques (i.e. dissociatives, notamment à travers des comportements addictifs capables de recréer la disjonction originelle pour se sentir de nouveau apaisé), accompagnées de stratégies d'évitement telles que les états d'hypervigilance (anticipation anxieuse quasi permanente générant sursauts ou agressivité par exemple) et d'hypersensibilité permanents, par le biais de ruminations, dépréciations, réminiscences, images intrusives, reviviscences, etc., à travers le repli sur soi, l'évitement, le retrait, l'élaboration d'un monde imaginaire, l'isolement social, la fatigue, l'apathie, la baisse de l'élan vital jusqu'à l'asthénie psychique généralisée, ou la colère, l'irritabilité, l'agitation, l'agressivité (auto-ou hétéro-centrée) ou l'inhibition, la tristesse jusqu'à la dépression, avec idéation suicidaire, etc. [20,21].

Ces stratégies, dans leur ensemble, correspondent finalement à tous les troubles psychotraumatiques (dont le symptôme central est ladite mémoire traumatique) que l'on peut noter lors d'une évaluation psycho-victimologique. Elles engendrent une stabilisation du faux-self mis en place pour contrer l'emprise [5]. De façon suffisamment efficace pour éviter la décompensation psychique (cf. meurtre

d'âme) [1], mais de manière inappropriée puisqu'elles font naître à leur tour, secondairement, un certain nombre d'autres troubles (cf. meurtrissures de l'âme). Ils peuvent être d'ordre cognitif, avec par exemples des dysfonctionnements de la mémoire (rétrograde – i.e. souvenirs anciens effacés – et antérograde – souvenirs nouveaux impossibles à engrammer, et de facto stocker), de la planification, de la perception, de la prise de décision, de l'orientation (spatiotemporelle), de l'apprentissage (de savoirs et de savoir-faire), etc., des fonctions instrumentales (par ex. concentration) et exécutives (par ex. attention) d'une manière générale. Ils peuvent également être d'ordre physiologique tels les altérations du sommeil (insomnies d'endormissements, réveils nocturnes, cauchemars, terreurs nocturnes, hypersomnie, somnambulisme, hallucinations hypnagogiques, etc.) ou de l'alimentation (anorexie, boulimie, hyperphagie, etc.), les déficiences cardiovasculaires et psychosomatiques d'une manière générale (céphalées, lombalgies, douleurs abdominales et/ou pelvienne, digestives, musculaires etc.), les troubles anxio-émotionnels à travers des sentiments d'incompréhension, d'échec, de honte (désocialisant), de culpabilité (psychiquement destructurant), de dégoût, de rejet et de peur, voire de manifestations phobiques ou encore de terreur, sans oublier les troubles de la sexualité qui y sont nécessairement liés [11,20,22].

Ces troubles psychotraumatiques (primaires et secondaires) sont les conséquences directes de la mémoire traumatique entretenue ou ravivée par quelque stimulus (une odeur, un lieu, une personne, etc.) en amont, et maintenue et confinée par les conséquences de ces troubles psychotraumatiques en aval, engendrant ainsi le cercle vicieux de la survictimisation, indépendante de toute volonté consciente : le traumatisme → stress (neurobiologique) → disjonction originelle → mémoire traumatique (où la violence est piégée, ne pouvant être analysée et envahissant le psychisme) → anesthésie émotionnelle et physique → déconnexion de la réalité → sidération → états dissociatifs → stratégies d'évitement → troubles psychotraumatiques → stress → disjonction → mémoire traumatique → ... [21].

Prise en soin

Pour rendre compte de ce type de profil victimologique, un examen médicopsychologique s'avère nécessaire ; le médecin légiste notera la mesure des violences physiques et/ou sexuelles tandis que le psychologue évaluera le retentissement psychologique (il peut être inévaluable, inexistant ou indécélable, ou évalué très faible, faible, moyen-faible, moyen, moyen-fort, fort, très fort ou ayant occasionné un syndrome de stress post-traumatique) de ces violences habituelles (ou régulières, engendrant des traumatismes répétés) et celui des violences psychologiques en tant que telles (via le harcèlement psychologique et l'emprise, ainsi que toutes les conséquences psychiques des agressions physiques et sexuelles), afin d'établir une incapacité totale de travail (ITT) réaliste et réelle (au sens pénal du terme) [11,23].

À la suite des procédures judiciaires, des soins doivent être donnés aux deux parties ; il s'agira de traiter (veillant

à entretenir correctement les vertus de l'oubli comme le rappelle Kipman en stipulant que « le deuil n'est pas la mort et un souvenir n'est pas un fait ») les troubles psychotraumatiques au sens global du terme, ceux qui sont à l'origine de la formation de la personnalité de l'empriseur(e) (cause du passage à l'acte violent, d'une communication auto- et hétéro-agressive) et ceux qui sont la conséquence des violences conjugales subies par la victime (prenant garde à ne pas la survictimiser tout au long de ce parcours fastidieux de rééducation générale, réapprentissage global, ré-appropriation de son identité) [24].

La victime n'étant pas toujours parfaitement consciente des conséquences psychologiques (et somatiques), l'idée d'une « incitation de soins » à son endroit devrait être envisagée – de la même manière qu'il nous apparaîtra logique qu'une victime d'un accident de la voie publique bénéficie d'une intervention chirurgicale nécessaire à sa survie, on devrait judiciairement insister auprès d'une victime de violences, et a fortiori d'emprise, pour qu'elle suive une psychothérapie adaptée (c'est-à-dire d'obédience victimologique), nécessaire à sa survie psychique, in fine à sa survie tout simplement [11].

Il faudra apprendre à l'empriseur(e) et réapprendre à l'emprisé(e) ce qu'est l'empathie. L'éducation et la rééducation consisteront à enseigner deux éthiques indispensables à la source de tous comportements humains. Celle de la réciprocité, ou la *Golden Rule*, « règle d'or » dont on retrouve le principe fondamental dans toutes les grandes religions et cultures : « traite les autres comme tu voudrais être traité » ou « ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse », inspiration essentielle à l'approfondissement du concept moderne des Droits de l'homme. L'éthique de réversibilité, quant à elle, prend directement en compte les besoins et sentiments d'autrui.

Ensuite, apprendre à approfondir sa conscience de soi permettra une accessibilité plus aisée à la réflexivité par le biais de l'*insight* (i.e. adaptation au monde extérieur) et de l'introspection (i.e. analyse du monde intérieur). Percevoir avec impartialité ce qu'une personne émet, permet de répondre à l'interaction que l'on a avec elle de façon la plus efficiente possible. C'est ce qu'on appelle la conscience de l'autre, indispensable à la conscience du monde extérieur, et d'autant plus réalisable que l'on a une conscience de soi opérationnelle. Attention cependant, la conscience d'autrui est fonction des normes de la société dans laquelle on vit – ce qui est d'autant plus difficile dans la nôtre qui propose toujours plus de stimuli perversifiants et narcissisants.

Discussion

L'emprise n'est pas l'apanage du couple conjugal. Elle peut se retrouver dans toutes situations de binôme mais également de façon plus macroscopique, allant du groupe social (par ex. une classe d'école, un club de sport) à la société et ses ressortissants [4].

On retrouve l'emprise dans les aliénations parentales, facilitées par la piété filiale au même titre que la piété conjugale (ou la dépendance affective normalement présente en cas de sentiments amoureux déployés) catalyse l'emprise entre deux partenaires intimes. L'enfant, logiquement et légalement sous la responsabilité de ses parents n'a

aucune intention innée de les quitter (la volonté s'acquerra au gré de son développement psycho-affectif et sa maturation cérébrale), il sera donc aisé de le formater dans un cocon tissé à mesure. Correctement élevé, ce cocon serait composé de bonnes motivations ; pris à son propre piège érigé par ses failles narcissiques, il devient le cocon de l'emprise [1,8].

À côté de ces types d'emprise « par essence » (parentale) et « par excellence » (conjugale) – le premier se référant aux attachements primaires, originels, et le second aux attachements secondaires, sociétaux –, on peut citer de nombreux duos (par ex. artistiques, sportifs, collaboratifs) où la fascination pathologique permet la création d'un couple empriseur(e)/emprisé(e), sorte de vignette contemporaine au légendaire diptyque sado/maso.

Certains se font embrigader parce que suivre une idéologie (sans avoir la conscience d'en approfondir la teneur) maintient une cohérence utile à la cohésion interne. D'autres se font enrôler quand la structuration de la personnalité n'est pas encore suffisamment renforcée, proposant voix au chapitre au plus offrant en matière de visualisation future idéale et idéaliste, shuntant la fantasmatisation idiosyncrasique généralement davantage réaliste. Dans des sociétés fondées sur l'enracinement du « méchant et du gentil », on trouvera toujours des radicaliseur(e)s et des radicalisé(e)s. De nos jours, par exemple, la radicalisation embrasse la thématique de l'islam, comme elle a eu revêtu au fil des siècles celles des autres religions monothéistes ou encore celles de groupuscules politiques ou artistiques.

Autant les empriseur(e)s manquent d'empathie, autant les emprisé(e)s semblent doué(e)s d'une hypersensibilité qui braise leur empathie dans une situation d'emprise. Ils comprennent la souffrance de l'autre et s'adaptent, pardonnent, espèrent les aider, désirent les voir changer. Petit à petit, la place prise par les premiers dans le couple annihilera la place normalement échue aux seconds qui auront fini par se modifier (en créant un faux-self) afin de répondre toujours au mieux aux exigences de leur agresseur.

Hic et nunc, notre société dénonce les pervers narcissiques, profil par excellence de l'empriseur(e), et engendre les empathes, pour magnifier les victimes emprisées. Erreur d'interprétation que l'on pourrait imputer à la manière dont cette société peut se présenter perverse dans l'instillation de fausses catégories auxquelles se raccrochent les uns et dissocient les autres, maintenant ainsi un climat d'opresseur(e)s/oppressé(e)s. Il faut parler de personnalités avec des tendances à la manipulation-destruction (qui peuvent être prises en charge) et de personnalités tous azimuts blessées dans leur ipséité, dans leur identité (qui peuvent également être prises en charge).

Comment trouver son identité soi-même quand la société dans laquelle nous vivons l'a perdue, non par rapport au *melting pot* qui la compose, mais en fonction d'un laisser-aller toujours plus large, abolissant les limites, surcadrant les relations, d'un point de vue macrosociologique qui ne manquera pas d'avoir des répercussions idiosyncrasiques, enclenchant la spirale néfaste du chaos ? Les violences tous azimuts sont un enjeu majeur de santé publique. Elles touchent tous les milieux socioculturels, religieux, économiques, ruraux ou urbains.

Des études récemment menées dans le cadre des violences faites aux femmes démontrent qu'elles affectent

durablement et profondément la santé physique, mentale et génésique des victimes jusqu'à la dépression (symptômes anxiodépressifs), la psychosomatisation (maladies chroniques) et le syndrome de stress post-traumatique (PTSD). [20,22] Elles constituent également un danger pour la santé maternelle et périnatale multipliant par 1,9 le risque de fausse couche et augmentant de 17 % celui d'une naissance prématurée. En outre, les femmes ayant subi des violences au cours des douze derniers mois ont 26 fois plus de risques de faire une tentative de suicide [25]. L'abus de substances psychoactives est une comorbidité souvent rencontrée.

Attention cependant, ces violences ne concernent pas que les femmes. Les hommes en subissent également, même si la virilité dicte souvent de ne pas faire appel à la Justice, ou que cette dernière, rendue par des êtres humains, tomberait dans le tabou de « l'homme battu » (physiquement comme psychiquement). Les données actuelles semblent indiquer que les violences faites aux hommes seront un axe futur de préoccupation sanitaire et juridique [11]. D'autre part, il faut distinguer les violences conjugales de la conjugopathie. Cette dernière engage la personnalité des deux partenaires intimes dont le mode de communication dans leur vie conjugale passe par des disputes fréquentes qu'ils assument tous les deux pour en être tantôt l'instigateur, tantôt le récepteur.

La violence psychologique, à l'origine des intimidations, des rabaissements, des provocations, des humiliations, des comportements tyranniques, des rejets, des corruptions, des critiques, des injures, des réprimandes, etc., sans oublier les menaces, d'hospitalisation, de faire retirer les enfants, de divulguer des éléments de l'intimité, de coups et blessures, et de mort (cette dernière représentant désormais un chef d'accusation à part entière), est l'essence même de l'emprise conjugale. Elle constitue un faisceau de contraintes qui bloque une victime, annihilant sa propre identité, pour la fixer à un assujettissement dont elle peindra toujours plus à sortir, d'autant qu'elle a d'abord éprouvé des sentiments amoureux, donnant lieu à la dépendance affective non pathologique de base.

Rien n'est irréversible, il faut opérer une distanciation nette entre les deux protagonistes d'une emprise au cours de laquelle chacun reprendra sa forme initiale. C'est le principe de la résilience, sine qua non avec le temps et une prise en charge spécifique qui commence par cette séparation effective, laquelle permettra à l'emprise, état de siège virtuel pour la victime qui se sent séquestrée psychiquement, de se lever. La Justice et la Santé doivent travailler de concert pour permettre aux auteurs d'être traités et aux victimes d'être aidées. Ces dernières devront se méfier des médias qui n'apportent pas toujours les bonnes données et ancrent de fausses interprétations de manière générale, comme le commérage atteint les personnes qui en sont cibles par des rumeurs les ayant in fine objetisées.

Conclusion : prises en charge des âmes meurtries

La prise en charge d'une victime, assurée notamment par des associations idoines, consiste à lui faire recouvrer sa liberté fondamentale : son idiosyncrasie. Une

psychothérapie – quelle qu'en soit l'obéissance – permettra de rééduquer l'emprisé(e) en lui redonnant son identité propre, sa manière de penser et d'agir. Pour ce faire, un premier travail consistera à canaliser son angoisse et juguler sa mémoire traumatique (ainsi que les symptômes corollaires). Une fois le chemin de la résilience emprunté, il faudra réapprendre à prendre soin de soi et à avoir un regard critique (non méfiant ou paranoïaque) sur ses investissements psychiques et la mesure dans laquelle l'acceptation de l'assujettissement passe par de mauvaises décisions préalablement admises.

La prise en charge de l'auteur peut démarrer avec la mise en marche d'une procédure judiciaire. En effet, inconscient de sa problématique psychique et ayant à travers ses actes agressifs trouvé un équilibre, il ne fait que rarement appel aux soignants. Aujourd'hui, en France, à la suite d'une plainte pour de tels actes, pour lesquels il est toujours jugé responsable, il est quasi systématique d'ordonner une obligation ou injonction de soins à l'empriseur(e). Là encore, par le biais d'une thérapie psychologique, il conviendra d'apprendre cadres et limites, de soi et autrui, en passant par l'introspection et l'empathie. Ainsi, l'auteur pansera ses failles narcissiques (primaires et secondaires) et reconnaîtra la victime et son vécu comme ses agirs et sa responsabilité.

Déclaration de liens d'intérêts

Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Références

- [1] Denis P. Emprise et théorie des pulsions. *Rev Fr Psychanal* 1992;56(n° spécial):1296–421. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34349182w/date> [consulté le 19 juillet 2016].
- [2] Guillaumin J. L'emprise, la répétition aux frontières de l'appareil psychique. *Rev Fr Psychanal* 1992;56(n° spécial):1486–9. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34349182w/date> [consulté le 19 juillet 2016].
- [3] Bergeret J. Les « pulsions » dans la métapsychologie d'aujourd'hui. *Rev Fr Psychanal* 1985;11:1462–78.
- [4] Le Bon G. *Psychologie des foules*. Paris: F. Alcan; 1895. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30761333v> [consulté le 25 juillet 2016, 200 pp.].
- [5] Hanafy I, Marc B. *Dictionnaire médico-psycholégal*. Paris: In press; 2017 [sous presse].
- [6] Erikson E. *Identity and the life cycle*. New York and London: W.W. Norton; 1980 [191 pp.].
- [7] Tomassini M. Désidentification primaire, angoisse de séparation et formation de la structure perverse. *Rev Fr Psychanal* 1992;56(n° spécial):1541–614. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34349182w/date> [consulté le 19 juillet 2016].
- [8] Wilgowitz P. L'échafaudage et le cambrioleur. *Rev Fr Psychanal* 1992;56(n° spécial):1450–543. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34349182w/date> [consulté le 19 juillet 2016].
- [9] Ody M. Emprise et métapsychologie. Une théorie de l'emprise généralisée ? *Rev Fr Psychanal* 1992;56(n° spécial):1474–8. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34349182w/date> [consulté le 19 juillet 2016].
- [10] Dorey R. Le désir d'emprise. Une théorie de l'emprise généralisée ? *Rev Fr Psychanal* 1992;56(n° spécial):1424–32. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34349182w/date> [consulté le 19 juillet 2016].

- [11] Hanafy I, Dié G, Leclère M, Marc B. Typologie et conséquences psychologiques des violences. Série de 378 victimes examinées en 2014 à l'unité médicojudiciaire (UMJ) de Marne-la-Vallée (France). *J Med Leg Droit Med Victimo* 2016;59:73–83.
- [12] Hirigoyen MF. Femmes sous emprise : les ressorts de la violence dans le couple. Paris: Oh ! éd; 2005.
- [13] Cavanaugh CE, Messing JT, Petras H, Fowler B, La Flair L, Kub J, et al. Patterns of violence against women: a latent class analysis. *Psychol Trauma* 2012;4(2):169–76.
- [14] Antai D. Controlling behavior, power relations within intimate relationships and intimate partner physical and sexual violence against women in Nigeria. *BMC Public Health* 2011;11:511–63.
- [15] Bergmann JN, Stockman JK. How does intimate partner violence affect condom and oral contraceptive use in the United States? A systematic review of the literature. *Contraception* 2015;91(6):438–55.
- [16] Miprof. Les violences physiques et sexuelles subies par les femmes au sein du couple et les démarches entreprises par les victimes suite aux violences. Lett ONVFF 2014;4:3–4. http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/La_lettre_de_L_Observatoire_national_des_violences_faites_aux_femmes_no4_-_nov_2014-2.pdf [consulté le 27 juillet 2016].
- [17] Lebugle A. L'équipe de l'enquête Violences et rapports de genre (VIRAGE). Sortir des violences conjugales : quelles différences territoriales ? Lett ONVFF 2014;4:12–5. http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/La_lettre_de_L_Observatoire_national_des_violences_faites_aux_femmes_no4_-_nov_2014-2.pdf [consulté le 27 juillet 2016].
- [18] Siever LJ. Neurobiology of aggression and violence. *Am J Psychiatry* 2008;165(4):429–42.
- [19] LeDoux JE. The emotional brain: the mysterious underpinnings of emotional life. New York: Simon and Schuster; 1996.
- [20] Zacarias AG, Macassa G, Soares JJF, Svanström L, Antai D. Symptoms of depression, anxiety, and somatization in female victims and perpetrators of intimate partner violence in Maputo City, Mozambique. *Int J Womens Health* 2012;4:491–503.
- [21] Levin AP, Kleinman SB, Adler JS. DSM-5 and posttraumatic stress disorder. *J Am Acad Psychiatry Law* 2014;42:146–58.
- [22] Taft CT, Vogt DS, Mechanic MB, Resick PA. Posttraumatic stress disorder and physical health symptoms among women seeking help for relationship aggression. *J Fam Psychol* 2007;21(3):354–62.
- [23] Hanafy I, Marc B, Dié G, Martinez M, Mahé V, Dupic E. Le rôle du psychologue médico-légal évaluateur en pratique médico-judiciaire et l'incapacité totale de travail (ITT) d'un point de vue psychologique. *J Int Victimo* 2016;13(1):1–14. <http://www.jidv.com/njidv/images/jidv33-1.pdf>.
- [24] Kipman SD. L'oubli et ses vertus. Paris: A. Michel; 2013.
- [25] Miprof. Violences au sein du couple et violences sexuelles : impact sur la santé et prise en charge médicale des victimes. Lett ONVFF 2015;6:1–8. http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/lettre.ONVF_-_no.6_-_mai_2015_-_violences_et_sante.pdf [consulté le 27 juillet 2016].